

**Fourniture de sacs papiers biodégradables et compostables
pour la collecte des
déchets verts**

**RAPPORT
D'ANALYSE DES OFFRES**

Novembre 2020

A- Mode de dévolution et dispositions générales du marché

La consultation a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée, en application de l'article 2123-1 du Code de la commande publique. Accord cadre à bons de commande.

La durée du marché est d'un (1) an renouvelable trois (3) fois tacitement.

B- Rappel du déroulement de la procédure

Date de mise en concurrence

Le vendredi 16 Octobre 2020 sur marches-securises.fr

Support - Date de publication

La parution a été faite sur Le Parisien

Date limite de réception des plis

Le vendredi 06 Novembre 2020 à 12h00

Nombre de plis reçus

Dans les délais : 2

Hors délais : 0

Date d'ouverture des plis

Vendredi 06 Novembre 2020

Enregistrement des plis reçus

N° d'ordre	Nom de l'entreprise, du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises)
1	SULO, 59 Frétin
2	TAPIERO, 87 Saint-Julien

C- Examen de la conformité des offres

La conformité des offres est analysée au regard des éléments transmis sur le site marches-securises.fr.

Les résultats de la conformité des offres sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Nom du candidat	AE	CCAP	CCTP	BPU	DQE
SULO	X	X	X	X	X
TAPIERO	X	X	X	X	X

Les deux offres sont conformes.

Les entreprises ont également fourni un mémoire technique et des échantillons de sacs.

D- Demande de précision sur la teneur des offres

Il n'a pas été demandé de précisions sur la teneur des offres.

E- Demande de justifications relatives à une offre susceptible d'être anormalement basse

Aucune offre n'apparaît susceptible d'être anormalement basse.

F- Proposition de régularisation des offres irrégulières

Sans objet.

G- Analyse et jugement des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères de pondération suivants :

Intitulé du critère	Pondération
Prix de la prestation	60%
Valeur technique de l'offre	25%
Prise en compte de l'environnement	15%

✓ Sur le critère « Prix de la prestation » jugement sur un total de 60 points

L'analyse du prix est réalisée à partir d'un Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) permettant de juger les offres. Ce DQE n'est pas une pièce contractuelle.

Ce DQE est établi à partir du Bordereau des Prix Unitaires (BPU) auquel il est appliqué des quantités.

ENTREPRISES	DQE MONTANT € H.T	DQE MONTANT € T.T.C	Nombre de points
SULO	28 578.00	34 293.60	56.7
TAPIERO	27 000.00	32 400.00	60.0

Le calcul de la note sur le prix des travaux s'effectue grâce à la formule suivante (Arrondi au dixième le plus proche) : $(P^*/P) \times 60$

P* = Proposition financière la moins élevée parmi les différentes offres recevables,
 P = Prix proposé par le candidat jugé

Pour information, la même commande avec les prix du marché actuel (attributaire TAPIERO de 2016 à 2020) s'élève à 24 400 € HT.

✓ **Sur le critère Valeur technique de l'offre (25 points)**

La qualité technique des fournitures proposées sera notée sur 25 points, sur la base du mémoire technique remis par chaque candidat, et prendra notamment en compte les éléments suivants :

- Production de fiches techniques et échantillon de sacs : 15 points,
- Délai de livraison : 5 points,
- Minimum de commande : 5 points.

ENTREPRISES	Production de fiches techniques et échantillons (15 points)	Délai de livraison (5 points)	Minimum de commande (5 points)	Nombre de points
SULO	Oui 15 points	4 semaines 5 points	100 800 sacs (35 palettes) 2.5 points	22.5
TAPIERO	Oui 15 points	2 semaines 5 points	40 000 sacs 5 points	25

Pour SULO, personnalisation des sacs avec logo de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, déchets acceptés et refusés, logo OK compost.

Sac volume utile 111 litres.

Le minimum de commande de 100 800 sacs pose un problème car ne permettra pas à l'avenir de commander moins de sacs.

Pour TAPIERO, sac à 3 soufflets avec fond renforcé, volume utile 100 litres.

✓ **Sur le critère Prise en compte de l'environnement (15 points)**

L'analyse de l'offre prendra en compte :

- Mesures prises pour limiter l'impact environnemental de la fabrication : 15 points.

L'entreprise obtient :

- **0 point** lorsqu'aucune disposition n'est prévue, ou ne répondent pas aux attentes,
- **Moitié des points** lorsque les dispositions prévues sont moyennement développées, ou répondent aux attentes minimales ou peu adaptées au chantier spécifique,
- **Total des points** lorsque les dispositions prévues sont développées et pleinement satisfaisantes.

ENTREPRISES	Mesures prises pour limiter l'impact environnemental (15 points)	Nombre de points
SULO	Sacs en Kraft (fibres de bois non blanchies) compostables et biodégradables Certificat FSC (gestion responsable des forêts) Certificat OK compost qui garantit la biodégradabilité des produits utilisés (colles, encres) de 90% en 6 mois	15
TAPIERO	Sacs en Kraft (fibres de bois non blanchies) compostables et biodégradables Certificat PEFC (gestion durable forestière) 99% des achats en papier vient d'Europe et 40% de France	15

Certificat OK compost qui garantit la biodégradabilité des produits utilisés (encres, encres) de 90% en 6 mois

G-4 Conclusion

Le tableau ci-dessous reprend le nombre total de points attribués par critère.

ENTREPRISES	Prix	Valeur technique	Prise en compte de l'environnement	Nombre de points total	Classement
SULO	56.7	22.5	15	94.2	2
TAPIERO	60	25	15	100	1

H- Négociation

Au vu des offres présentées, il n'est pas proposé de négociation.

I- Proposition d'attribution

Au vu des critères analysés et du nombre de points attribués, il est proposé de retenir l'offre de la **société TAPIERO** qui se classe en première position.
Le marché prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021.

L'offre de SULO se place en deuxième position.

Analyse réalisée par le service technique.

Senlis, le 18 Novembre 2020